

Réunion des notaires de la cour d'appel de Grenoble pour évoquer les dernières mesures gouvernementales

GRENOBLE

Les 297 notaires de la cour d'appel de Grenoble regroupant les départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes se sont réunis en assemblée générale plénière ces derniers jours au World Trade Center.

Sous l'égide du président du conseil régional des notaires de la cour d'appel de Grenoble, Philippe Vandevoorde, les notaires ont accueilli le président du Conseil supérieur du notariat (CSN), Pierre-Luc Vogel. Cette rencontre exceptionnelle en Rhône-Alpes a permis au président du (CSN) de recueillir les préoccupations des notaires locaux, d'échanger avec eux et de rendre compte notamment des derniers pourparlers avec le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, consécutivement à sa venue, le 28 octobre dernier, au Conseil supé-

rieur du notariat. Pour rappel, cette rencontre, initiée à l'invitation de Pierre-Luc Vogel, avait été marquée par des échanges francs et en direct entre le ministre et les représentants de la profession. Lors de la conférence de presse qui a suivi l'assemblée générale, le président du CSN, Pierre-Luc Vogel, a expliqué que, suite à la rencontre avec le ministre, « nous sommes aujourd'hui dans une phase de concertation marquée désormais par une relation de confiance dont nous prenons acte. Si les bonnes intentions du ministère de l'Économie se confirment, nous allons donc faire des propositions concrètes pour la rédaction des décrets.

En revanche, je n'ai aucune naïveté, aucune faiblesse, si cette phase de concertation venait à ne pas aboutir, il est clair que nous pourrions revenir sur des actions fortes ».



Au World Trade Center, Olivier Gonnet, président de la chambre des notaires des Hautes-Alpes, Michel Van Seggelen, notaire délégué au CSN, Héliène Desjacques Marroux, présidente de la chambre des notaires de la Drôme, David Ambroisiano, président de la chambre des notaires de l'Isère, Philippe Vandevoorde, président du conseil régional des notaires de la cour d'appel de Grenoble, et Pierre-Luc Vogel, président du CSN.